

## Mais pourquoi personne ne s'inquiète-t-il de l'extension continuelle par Emmanuel Macron de son « domaine réservé » ?



Article rédigé par *Atlantico*, le 09 septembre 2023

Source [Atlantico] : Après avoir affirmé que l'école faisait désormais partie de son domaine réservé, le président de la République y inclut désormais la planification écologique.

**Atlantico : Le président de la République, [apprend-on dans Politico](#), a décidé d'étendre une fois de plus son "domaine réservé". Cette fois-ci, il y aurait ajouté le CPE, ou contrat de performance écologique pour les collectivités. Faut-il, selon vous, y voir la volonté de récupérer toute la question écologique à son seul compte ?**

**Christophe Bouillaud :** Cette nouvelle est affligeante à plus d'un titre : en quoi le Président de la République est-il particulièrement qualifié pour décider d'une contractualisation avec les collectivités locales sur un sujet aussi technique ? N'y a-t-il pas encore des ministères dans ce pays ? Un budget de l'Etat voté par le Parlement ? Un tout récent Secrétariat général à la planification écologique ?

Moins que la volonté d'Emmanuel Macron de récupérer toute la question écologique, j'y vois malheureusement la tendance de ce dernier à se perdre désormais dans le « micro-management » de l'Etat.

[Lire la suite](#)

09/09/2023 01:00